

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Composition électroacoustique
Code	
Filières, orientations et options	- Bachelor of Arts en musique - Discipline principale composition - - Bachelor of Arts en musique - Discipline principale composition à l'image -
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Non
Site	Genève
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Cours régulier annuel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	60
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Atelier (jusqu'à 18 pers.)
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
○ Autonomie de la prise de son de matériaux singuliers et leur manipulation dans des logiciels appropriés. ○ Constitution d'une base de données personnelle pour initier une sonothèque originale. ○ Acquérir une expertise dans l'utilisation des outils et logiciels de production musicale spécifiques à la musique électroacoustique. ○ Développer des compétences principalement sur la transformation du son enregistré, mais également en échantillonnage et synthèse sonore pour créer des textures et timbres spécifiques. ○ Développer des compétences analytiques pour étudier et comprendre les structures, les techniques, et les concepts utilisés dans des œuvres de musique électroacoustique existantes.	

- Explorer différents formats et espaces de diffusion, y compris le son multicanal et les installations sonores, pour maximiser l'impact spatial et immersif des compositions.
- Exercer son sens critique et acquérir un langage approprié concernant la discipline.

5. Contenu et forme de l'enseignement

Travail de la technique de l'écriture électroacoustique.

Cette technique d'écriture est concentrée sur un travail individuel et personnel sur des matériaux sonores au choix en vue de la réalisation d'une étude électroacoustique d'une dimension qui permette d'aborder la question de la forme des oppositions et des contrastes.

Le noyau central est le travail personnel de chaque individu. La modalité d'écoute et de critique se fait de manière collective, et parfois individuelle lorsque cela s'avère indispensable.

Une grande part est donnée à la pratique et de l'expérience en prise directe avec le son. L'essence même de cette musique est la pratique d'une écoute approfondie et spécialisée. Chaque instant des cours y est consacré.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

Contrôle continu noté

Examen noté

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

Prestation artistique

Production orale

Bachelor en composition L'évaluation comporte deux volets, la réalisation d'une œuvre (premier semestre) et un examen oral (fin de l'année) :

1. Réalisation d'une œuvre acousmatique (exclusivement sur des sons fixés) d'une durée entre 3 et 5 minutes

L'œuvre est évaluée :

- par contrôle continu par le professeur qui suit le travail de composition : 1/3 de la note ;
- par examen par un-e expert-e externe lors de la diffusion de l'œuvre à la fin du premier semestre : 1/3 de la note.

2. Un examen oral à la fin de l'année académique sur un sujet théorique ou pratique et une dictée de timbre électroacoustique, reconnaissance auditive de traitements et procédés : 1/3 de la note.

Bachelor en composition à l'image L'évaluation porte sur la **réalisation d'une œuvre acousmatique** (exclusivement sur des sons fixés) d'une durée entre 3 et 5 minutes.

L'œuvre est évaluée :

- par contrôle continu par le professeur qui suit le travail de composition : 1/2 de la note ;
- par examen par un-e expert-e externe lors de la diffusion de l'œuvre à la fin du premier semestre : 1/2 de la note.

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

cf. ci-dessus.

COMPOSITION DU JURY

Expert-e externe

Expert-e interne

Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative

Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative

Représentant-e de la direction (présidence)

Remarque(s) :

Le contrôle continu est noté par le professeur qui a une voix délibérative.

L'examen au moment de l'interprétation de la pièce (février) est noté par le ou la juré-e externe. Le professeur a une voix uniquement consultative.

L'examen oral à la fin de l'année est noté par le professeur qui a une voix délibérative et un-e juré-e interne.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	Remédiation possible <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3.5 et 3.9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.

8. Remarques

Les étudiant-e-s en Bachelor de composition à l'image ne suivent que le premier semestre de cours.

9. Bibliographie

10. Enseignant-e-s

Stephan PRINS

11. Validation du descriptif

Date de validation	2025
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM